

swissdoc.

SWISSDOC NEWS FRANCAIS 10/2022 - UNE PRESTATION DU CSFO

02.11.2022 - 30.11.2022

Professions

Suppressions

Aucune

Nouveautés

0.430.69.0 Technicien/ne paysagiste dipl. ES

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.

0.430.70.0 Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux de technique du bois

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.

0.440.110.0 Automaticien/ne du bâtiment dipl. ES

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.

0.440.111.0 Monteur/euse solaire AFP

Nouvelle ordonnance de formation professionnelle planifiée. Il s'agit d'un titre de travail.

0.440.112.0 Installateur/trice solaire CFC

Nouvelle ordonnance de formation professionnelle planifiée. Il s'agit d'un titre de travail.

0.510.28.0 Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Construction en bois

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.

0.510.29.0 Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Menuiserie/ébénisterie

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.

Modifications

0.140.29.0 Professionnel/le du cheval CFC

- Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. En lieu et place des orientations actuelles, il y aura 6 domaines spécifiques. L'orientation Soins aux chevaux deviendra le domaine spécifique Soins et services.

[Voir INFOformation&profession du 30.11.2022](#)

0.210.27.0 Technicien/ne dipl. ES en agroalimentaire

	- Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination prévue: Ingénieur/e dipl. ES en agroalimentaire. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. La dénomination reste identique en français.</i>
0.420.23.0	Technicien/ne dipl. ES en planification des travaux - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Il est prévu de supprimer les spécialisations. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
0.430.2.0	Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux - Remarques modifiées. Avant: Le plan d'études cadre transitoire a été édicté par le SEFRI le 02.12.2021 et entre en vigueur le 01.11.2022. La dénomination reste identique. Les spécialisations Bâtiment, Génie civil et Voies de communication (construction de routes) vont être abrogées pour le 31.12.2025. De plus, deux nouveaux plans d'études cadres sont en consultation. Dénominations prévues: Technicien/ne paysagiste dipl. ES (remplace la spécialisation Jardin et paysage) et Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux de technique du bois (remplace la spécialisation Construction en bois). / Maintenant: Le plan d'études cadre transitoire a été édicté par le SEFRI le 02.12.2021 et est entré en vigueur le 01.11.2022. La dénomination reste identique. Les spécialisations Bâtiment, Génie civil et Voies de communication (construction de routes) vont être abrogées pour le 31.12.2025. <i>Les nouveaux plans d'études cadre Technicien/ne paysagiste dipl. ES et Technicien/ne dipl. ES en conduite des travaux de technique du bois ont été approuvés par le SEFRI.</i>
0.440.51.0	Technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments - Remarques effacées. Avant: Nouveaux plans d'études cadre en consultation. La dénomination Technicien/ne dipl. ES en technique des bâtiments reste identique en français et Automaticien/ne du bâtiment dipl. ES remplace la spécialisation Domotique. <i>Les nouveaux plans d'études cadre ont été approuvés par le SEFRI.</i>
0.510.27.0	Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Industrie du bois - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne dipl. ES en technique du bois - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénominations prévues: Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Industrie du bois, Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Construction en bois et Technicien/ne dipl. ES en technique du bois, Menuiserie/ébénisterie. Il est prévu de supprimer les spécialisations. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
0.554.17.0	Technicien/ne dipl. ES en construction métallique et de façades - Désignation modifiée. Avant: Technicien/ne dipl. ES en construction métallique - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination prévue: Technicien/ne dipl. ES en construction métallique et de façades. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
0.561.53.0	Développeur/euse de business numérique CFC - Note effacée. Avant: en consultation <i>La nouvelle ordonnance de formation professionnelle a été approuvée par le SEFRI et entre en vigueur le 01.01.2023.</i>
0.634.16.0	Pilote dipl. ES - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. La dénomination reste identique en français. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. La dénomination reste identique en français.</i>
0.710.47.0	Formateur/trice HEP - Désignation modifiée. Avant: Formateur/trice IFFP - Ajouté une certification: Diplôme de Haute école pédagogique HEP/HES/U

- Remarques effacées. Avant: L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) est désormais la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP). La HEFP est un établissement de droit public de la Confédération doté d'une personnalité juridique propre. La loi de ce changement est entrée en vigueur le 1er août 2021. Elle crée les bases permettant à la HEFP de se positionner dans le paysage suisse des hautes écoles et d'être accréditée en tant que haute école conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. L'accréditation doit être obtenue avant la fin de 2022.

Le Conseil suisse d'accréditation a octroyé à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) l'accréditation institutionnelle en tant que haute école pédagogique.

0.722.42.0	Ambulancier/ière dipl. ES - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. La dénomination reste identique en français. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. La dénomination reste identique en français.</i>
0.814.36.0	Designer dipl. ES en communication visuelle - Remarques ajoutées: Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées. <i>Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
0.822.59.0	Designer dipl. ES en arts visuels - Remarques ajoutées: Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées. <i>Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
0.822.61.0	Designer dipl. ES en design de produit - Remarques ajoutées: Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées. <i>Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation. La dénomination reste identique en français. Les spécialisations ont été supprimées.</i>

Formations

Suppressions

Aucune

Nouveautés

5.440.30.0	Monteur/euse solaire AFP, formation initiale <i>Nouvelle ordonnance de formation professionnelle planifiée. Il s'agit d'un titre de travail.</i>
5.440.31.0	Installateur/trice solaire CFC, formation initiale <i>Nouvelle ordonnance de formation professionnelle planifiée. Il s'agit d'un titre de travail.</i>
7.430.37.0	Technique paysagiste ES <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>

7.430.38.0	Conduite de travaux de construction en bois ES <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
7.440.59.0	Automatisation du bâtiment ES <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
7.561.37.0	Ingénierie des données HES (Bachelor) <i>Planifié par la Haute école spécialisée bernoise (BFH).</i>
7.561.38.0	Business Artificial Intelligence HES (Bachelor) <i>Planifié par la FHNW.</i>

Modifications

5.140.6.0	Professionnel/le du cheval CFC, formation initiale - Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. En lieu et place des orientations actuelles, il y aura 6 domaines spécifiques. L'orientation Soins aux chevaux deviendra le domaine spécifique Soins et services. Voir INFOformation&profession du 30.11.2022
5.561.8.0	Développeur/euse de business numérique CFC, formation initiale - Note effacée. Avant: en consultation <i>La nouvelle ordonnance de formation professionnelle a été approuvée par le SEFRI et entre en vigueur le 01.01.2023.</i>
7.210.22.0	Technologie agroalimentaire ES - Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation agroalimentaire - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination de la formation prévue: Technologie agroalimentaire ES. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
7.420.18.0	Planification des travaux ES - Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation planification des travaux - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination de la formation prévue: Planification des travaux ES. Il est prévu de supprimer les spécialisations. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
7.430.3.0	Conduite des travaux ES - Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation conduite des travaux - Remarques modifiées. Avant: Le plan d'études cadre transitoire a été édicté par le SEFRI le 02.12.2021 et entre en vigueur le 01.11.2022. Nouvelle dénomination de la formation: Conduite des travaux ES. Les spécialisations Bâtiment, Génie civil et Voies de communication (construction de routes) vont être abrogées pour le 31.12.2025. De plus, deux nouveaux plans d'études cadres sont en consultation. Dénominations des formations prévues: Technique paysagiste ES (remplace la spécialisation Jardin et paysage) et Conduite de travaux de construction en bois ES (remplace la spécialisation Construction en bois). / Maintenant: Le plan d'études cadre transitoire a été édicté par le SEFRI le 02.12.2021 et est entré en vigueur le 01.11.2022. Les spécialisations Bâtiment, Génie civil et Voies de communication (construction de routes) vont être abrogées pour le 31.12.2025. <i>Le plan d'études cadre transitoire Conduite des travaux ES et les nouveaux plans d'études cadre Technique paysagiste ES et Conduite de travaux de construction en bois ES ont été approuvés par le SEFRI.</i>
7.440.10.0	Technique des bâtiments ES

- Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation technique des bâtiments
- Remarques effacées. Avant: Nouveaux plans d'études cadre en consultation. Dénominations des formations prévues: Technique des bâtiments ES (remplace la spécialisation CVCFS) et Automatisation du bâtiment ES (remplace la spécialisation Domotique).

Les nouveaux plans d'études cadre ont été approuvés par le SEFRI.

7.510.14.0	Technique du bois ES - Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation technique du bois - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination de la formation prévue: Technique du bois ES. Il est prévu de supprimer les spécialisations. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. Les spécialisations ont été supprimées.</i>
7.554.1.0	Construction métallique et de façades ES - Désignation modifiée. Avant: Technique ES, orientation construction métallique - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination de la formation prévue: Construction métallique et de façades ES. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
7.612.21.0	Marketing HES (Bachelor) - Note effacée. Avant: planifié - Remarques effacées. Avant: Il s'agit d'un titre de travail. <i>La filière proposée à la Haute école spécialisée Kalaidos a débuté pour la première fois en novembre 2022.</i>
7.634.12.0	Pilote de ligne ES - Désignation modifiée. Avant: Pilotes ES - Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. Dénomination de la formation prévue: Pilote de ligne ES. <i>Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI.</i>
7.710.29.0	Formation professionnelle HEP (Master) - Désignation modifiée. Avant: Formation professionnelle IFFP (Master) - Ajouté une certification: Haute école pédagogique HEP/HES, Master - Remarques effacées. Avant: L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) est désormais la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP). La HEFP est un établissement de droit public de la Confédération doté d'une personnalité juridique propre. La loi de ce changement est entrée en vigueur le 1er août 2021. Elle crée les bases permettant à la HEFP de se positionner dans le paysage suisse des hautes écoles et d'être accréditée en tant que haute école conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. L'accréditation doit être obtenue avant la fin de 2022. <i>Le Conseil suisse d'accréditation a octroyé à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) l'accréditation institutionnelle en tant que haute école pédagogique.</i>
7.710.51.0	Formation professionnelle HEP (Bachelor) - Désignation modifiée. Avant: Formation professionnelle IFFP (Bachelor) - Ajouté une certification: Haute école pédagogique HEP/HES, Bachelor - Remarques effacées. Avant: L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) est désormais la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP). La HEFP est un établissement de droit public de la Confédération doté d'une personnalité juridique propre. La loi de ce changement est entrée en vigueur le 1er août 2021. Elle crée les bases permettant à la HEFP de se positionner dans le paysage suisse des hautes écoles et d'être accréditée en tant que haute école conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. L'accréditation doit être obtenue avant la fin de 2022. <i>Le Conseil suisse d'accréditation a octroyé à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) l'accréditation institutionnelle en tant que haute école pédagogique.</i>
7.722.17.0	Sauvetage ES

- Remarques effacées. Avant: Nouveau plan d'études cadre en consultation. La dénomination de la formation reste identique en français.

Le nouveau plan d'études cadre a été approuvé par le SEFRI. La dénomination reste identique en français.

7.814.21.0 Communication visuelle ES

- Désignation modifiée. Avant: Arts appliqués ES, orientation communication visuelle

Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation.

Les spécialisations ont été supprimées.

7.822.26.0 Arts visuels ES

- Désignation modifiée. Avant: Arts appliqués ES, orientation arts visuels

Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation.

La spécialisation a été supprimée.

7.822.36.0 Design de produit ES

- Désignation modifiée. Avant: Arts appliqués ES, orientation design de produit

Nouveau plan d'études cadres édicté. Il n'a pas été possible de donner des informations sur la consultation.

Les spécialisations ont été supprimées.

Thèmes généraux

Suppressions

Aucune

Nouveautés

Aucune

Modifications

Aucune